

## **Points ajoutés à l'ordre du jour**

### **Séance publique**

#### **Urbanisme**

#### **HDP1 Rapport Lokaal Energie- en Klimaatpact - pacte local pour l'énergie1.0**

En 2021, le gouvernement flamand a lancé le Lokaal Energie- en Klimaatpact - Pacte local pour l'énergie et le climat. Les communes qui ont signé ce pacte reçoivent un soutien financier pour réaliser des actions climatiques dans un délai de quatre ans :

- Aménagement d'espaces verts
- Rénovation & énergies renouvelables
- Mobilité (partiellement) sans carbone
- Questions liées à la sécheresse

La commune de Fourons a signé ce pacte le 26 août 2021. Le pacte fait l'objet d'un rapport annuel. Le conseil communal est invité à prendre connaissance du rapport de 2023.

Vous trouverez le projet de décision correspondant dans [cobra@home](mailto:cobra@home).

Cordialement,

Shanti Huynen

Président